



Déclaration FNEC-FP-FO 64 CSA- SD 64 mercredi 21 février 2024

Pour commencer, nous constatons que pour la 2^e année consécutive, les instances dans lesquelles les moyens sont répartis se sont déroulées dans un calendrier irrégulier : report du CSA-A du 23 janvier en l'absence de la mise à disposition des documents de travail aux représentants du personnel et report de fait des CSA-SD, supposés examiner les répartitions des DGH au niveau départemental. Pourtant, les chefs d'établissement commencent à travailler, sur des DGH qui n'ont pas pu être examinées dans l'instance départementale. Nous considérons que ces dysfonctionnements nuisent à la qualité des échanges et du travail à mener et qu'ils sont révélateurs du peu de cas que fait l'administration de la parole des acteurs du terrain et des représentants des personnels.

Ensuite, concernant la réforme des LP, alors que la mobilisation du 12 décembre a été massive pour dénoncer une réforme coûteuse, inutile et nuisible, le Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE) réuni en ce début d'année, a été unanime pour rejeter la réforme Grandjean. Qu'à cela ne tienne : le gouvernement avance et s'essuie les pieds sur les personnels, les parents, les élèves, y compris les confédérations ouvrières et patronales. Jusqu'au 3 février 2024, date de parution des textes au JO, les établissements ont travaillé sur des grilles horaires et des dispositions qui n'étaient même pas réglementaires en droit. La réforme Grandjean des Lycées Professionnels, menée à marche forcée, sans concertation et sans prise en compte de l'avis de ceux qui sont sur le terrain tous les jours, doit être retirée. Elle doit être retirée pour que les PLP continuent de sortir du pétrin des élèves « cabossés en fin de troisième » et réussissent à en faire des Hommes, des Citoyens libres en conscience et des Travailleurs fiers du travail bien fait !

Le SNETAA-FO avec sa fédération la FNEC FP-FO, demande l'abandon de la réforme des LP qui, même si globalement n'entraîne pas pour cette année une baisse des DGH, va mécaniquement pour les rentrées scolaires suivantes, à cause des nouvelles grilles, mais aussi à cause de la volonté du Président Macron de supprimer des formations tertiaires, provoquer des suppressions de postes de PLP dans certaines disciplines.

La FNEC FP-FO souhaite dans cette déclaration affirmer qu'elle revendique le retour du financement de la totalité des heures de découverte professionnelle pour les classes de 4^{ème} et 3^{ème} SEGPA. Pour rappel, cette mesure de diminution de moyens pour nos élèves les plus fragiles est une décision qui ne s'appuie sur aucun texte et qui n'existe nulle part ailleurs en dehors des départements de notre académie. Avec cette mesure, l'autorité académique crée de la souffrance chez les élèves et chez les PLP.

Nous ajoutons que nous sommes fortement opposés au « choc des savoirs » proposé

par M Attal. Ces mesures vont désorganiser en profondeur le collège et ne résoudront en rien les problèmes de niveau. En effet, nous considérons que ce qui fait baisser le niveau, ce sont les politiques d'austérité menées depuis des décennies sous la forme de réformes qui se succèdent à une vitesse effrénée, et qui conduisent toutes au final à la suppression d'heures de cours, à la dégradation des conditions d'études et de travail et à la suppression de postes.

De plus, pour le moment, le « choc des savoirs » se met en place sans moyens, et au détriment de tous :

- suppression de la technologie en 6^e,
- suppression de l'AP
- suppression des groupes de sciences et de langues,
- suppression d'heures à effectifs réduits en français sur les niveaux 4^e et 3^e.

Enfin, en lycée, nous continuons de subir la réforme Blanquer, qui se caractérise par une sous-dotation organisée, les groupes de spécialité n'étant pas tous financés. Par exemple, au lycée Saint Cricq, il est estimé par la direction que 2 groupes de spécialité de 1^{er} et 3 groupes de spécialité de terminale, soit au moins 26h, ne sont pas financés et doivent être prises sur la marge, destinées aux options et aux groupes à effectifs réduits en langues, ou en sciences.

Nous avons aussi entendu que dans un établissement (Mourenx), il pourrait être envisagé de compenser le manque de moyens sous forme d'heures en proposant d'utiliser des pactes pour l'enseignement de certaines options comme le latin. Nous espérons que cette solution n'est pas réellement envisagée car nous estimons qu'il s'agit là d'une grave atteinte aux ORS statutaires, et la réalisation d'heures supplémentaires qui ne disent pas leur nom, rémunérées sous forme de primes et non de salaires, seule rémunération prise en compte pour la retraite.

Dans ce contexte de gestion d'une pénurie organisée, qui dégradent les conditions de travail et les relations dans le travail en mettant en compétition les disciplines, nous dénonçons pour finir le financement des écoles privées avec de l'argent public. Cet argent serait bienvenu pour améliorer l'état de l'école publique et rétablir le droit à l'instruction de façon égalitaire sur tout le territoire.

Merci pour votre écoute

Les représentantes FNEC-FP-FO 64
Audrey Billerot et Olivia Queysselier